

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01502

Numéro SIREN : 853 947 877

Nom ou dénomination : A&F LOCATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2021 sous le numéro de dépôt 5398

CFM-AUDIT

10 boulevard de l'Épervière
ZAC de Beuzon – BP 90228
49002 ÉCOUFLANT Cedex 01
Tél. 02 41 21 31 41

SARL A&F LOCATIONS

Société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros

29 chemin de la Noivière

85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

RCS LA ROCHE SUR YON : 853 947 877

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ
À RESPONSABILITÉ LIMITÉE A&F LOCATIONS
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

SARL A&F LOCATIONS
Société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros
29 chemin de la Noivière
85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

RCS LA ROCHE SUR YON : 853 947 877

À l'assemblée générale de la SARL A&F LOCATIONS,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par vos soins en date du 15 avril 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, premier exercice comptable de la société, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître :
 - o Un chiffre d'affaires de 30 K€,
 - o Un résultat d'exploitation de -26 K€,
 - o Après prise en compte d'un résultat financier de -8 K€ et d'un résultat exceptionnel de 34 K€, le résultat net 2020 est nul,
 - o Les capitaux propres à la clôture de l'exercice sont de 1 K€ et l'endettement financier s'élève à 504 K€.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Ecoulant, le 11 mai 2021

SARL C.F.M. - AUDIT
Représentée par Laurent DEBRÉE
Commissaire aux comptes

Signé électroniquement le 11/05/2021 par
Laurent Debreë

